

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société de Financement Nouveau A Crédit « FNAC » par la société « LABEL VIE S.A », à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote associés.

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2 -14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés'.

Noms des entreprises concernées :

- **L'acquéreur** : Société « LABEL VIE S.A »
- **La cible** : Société de Financement Nouveau A Crédit « FNAC S.A »

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés par l'opération

- Secteur du crédit à la consommation

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 15 Septembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société de Financement Nouveau A Crédit « FNAC », par la société « LABEL VIE S.A » à travers l'acquisition de 100% des actions de son capital social et des droits de vote associés.

« LABEL VIE S.A » est une société anonyme de droit marocain active au Maroc dans la commercialisation des différents articles et produits de grande consommation à travers un réseau de magasins de différents formats portant différentes enseignes (Carrefour, Carrefour Market, Attacadao).

« FNAC SA » est un organisme financier spécialisé dans le crédit à la consommation aux particuliers et dument agréé à cet effet active dans l'accomplissement et l'exécution, à titre habituel, d'opération de crédit à la vente, le financement de tous biens, mobiliers ou immobiliers, et l'octroi de prêts personnels.

Fait à Rabat le 04 septembre 2023